

son accusation.—Je vous en préviens d'autant plus librement, que ce n'est pas ma cause seule que vous jugerez, mais bien aussi la vôtre. S'il suffisoit qu'un calomniateur ou un fiénétiq ue vous accusât, pour que vous succombassiez sous ses efforts criminels, que deviendroient les droits de l'homme ? sa sureté ? sa liberté ? On vous arracheroit d'entre les bras d'une épouse chérie, on vous enleveroit du sein de votre famille qui s'efforceroit en vain de vous retenir, & ne contrebalanceroit qu'un instant la barbarie de vos bourreaux : vous passeriez soudain de votre maison dans les prisons & des prisons à la place d'exécution Quel sujet plus important ! plus digne de vos réflexions ! Quelle plus belle occasion de prouver que les droits naturels vous sont aussi précieux que la vie même !—Gravez bien dans vos esprits, que moi innocent ai été détenu cinq jours captif ; c'est-à-dire, ne pouvant me mouvoir & aller, ou faire ce que bon me sembloit. Confondu avec les assassins & les brigands, j'ai respiré leur souffle contagieux & empoisoné par le défaut de propreté & de nourritures convenables. Dépourvu du moindre secours, je me suis vu réduit à la chétive portion d'un morceau de pain trempé dans mes larmes. Inutilement appelé par une épouse & des enfans aux abois, j'ai été privé des moyens de continuer mes travaux pour les faire subsister : mon emprisonnement m'a ensuite dénué de crédit, & au dehors, comme au dedans de ma prison, à quelque différence près, j'ai toujours souffert.